

3. Quel est le chiffre de ce contrat?
4. Quels sont les noms des autres personnes ou firmes qui ont soumissionné et quel était le chiffre de leurs soumissions?
5. Quelle et la somme qui a été payée pour les terrains où sera construit cette cale-sèche?
6. De qui ces terrains ont-ils été achetés?
7. Quelle sera la capacité de ladite cale-sèche une fois terminée?

M. Duff—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Combien y a-t-il de navires en bois, construits ou actuellement en construction à Victoria, Colombie-Britannique, sur lesquels le gouvernement a fait des avances d'argent ou devra en faire?
2. Quel est le nom de la compagnie qui construit ces navires?
3. Quel est ou quel sera le tonnage brut de ce navires?
4. Quelle somme d'argent le gouvernement a-t-il avancé aux constructeurs, et quelles sommes supplémentaires devra-t-il leur avancer encore?
5. En vertu de quelle autorité ou statut, cesdites sommes sont-elles payées, avancées ou prêtées auxdits constructeurs ou propriétaires de navires?
6. A quelle date cedit arrangement a-t-il été conclu entre les constructeurs ou propriétaires et le gouvernement?
7. Quels sont les noms des propriétaires desdits navires?

M. Duff—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Quels sont les noms des navires de la marine marchande du Canada qui sont entrés dans le port de Montréal depuis le mois de mai 1918?
2. Quels sont les noms des navires de la marine marchande du Canada sur lesquels la *Hall Engineering Company of Montreal* a fait quelques travaux?
3. Quelle est la somme totale qui a été payée à la *Hall Engineering Company*?
4. Ces travaux ont-ils été exécutés après que des soumissions fussent demandées, et accordées, ou a-t-on permis à ladite compagnie de charger ses propres prix?
5. Quelles autres compagnies d'ingénieurs, s'il en est, ont fait des réparations ou exécuté des travaux sur cesdits navires de la marine marchande du Canada, et quelles sommes a été payées à ces firmes?

M. Archambault—Mercredi prochain—QUESTION—

1. Les peintures qui ornent les murs de la Chambre Haute sont-elles placées là en permanence?
2. Le gouvernement croit-il qu'il n'y a pas au Canada de scènes dignes de cette Chambre?
3. Le gouvernement a-t-il placé là ces peintures dans le but de perpétuer au Canada l'esprit déprimant de la guerre et des armements?

\*M. Archambault—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie du nouveau Traité de commerce entre la France et le Canada.

\*M. Archambault—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Copie de tous documents quelconques comportant, relativement au contrat adjudgé par le gouvernement canadien à la raison sociale *J. Coughlan & Sons*, pour la construction d'une cale sèche à Vancouver, toute la correspondance, les soumissions, le contrat ou autres documents se rapportant à ce contrat.

\*M. Archambault—Mercredi prochain—ORDRE DE LA CHAMBRE—Etat indiquant (a) le montant des sommes que le gouvernement a perçues des salaisons et entrepôts frigorifiques (1°) du chef de la loi sur les profits excessifs, depuis la mise en vigueur de cette loi; (2°) du chef du décret du Conseil, 9 mars 1918, qui limite les profits de ces salaisons ou entrepôts; (b) les noms des maisons qui ont payé; (c) la date des paiements faits; (d) la somme respective de chaque paiement.